NOTICE D'ENTRETIEN DE VOS FENETRES PVC

A. Mise en œuvre et instructions

Les menuiseries doivent être transportées et entreposées à la verticale, sur des pièces de bois, séparées les une des autres avec une protection (type carton, film bulle...). Toujours les sangler. Lors de la manutention s'assurer que la menuiserie est bien fermée et que vous disposez des outils nécessaires (comme des ventouses).

La mise en œuvre du produit fini doit respecter le « DTU » concernant la pose des menuiseries.

Aucun obstacle (objet, main....) ne doit être placé entre le dormant et l'ouvrant lors de l'utilisation de la menuiserie.

L'utilisation du produit fini ne peut être que celle pour lequel il a été conçu.

Après la mise en œuvre des fenêtres, vérifier qu'il ne reste pas de projections de plâtre, de ciment ou autres produits sur le Pvc qui pourrait nuire à son esthétique et à son bon fonctionnement

B. Nettoyage

1/ Nettoyage des châssis (PVC):

A effectuer avec de l'eau savonneuse ou produit spécifique nettoyage PVC avec une éponge uniquement.

Ne pas utiliser de produits solvants de type Diluant, White spirit. Veillez à ce que les trous d'évacuation d'eau ne soient pas obstrués



2/ Nettoyage des vitres :

Les vitres doivent être nettoyées uniquement avec les détergents habituels du commerce adaptés à cet usage.

Les taches grasses peuvent être retirées avec de l'Acétone en prenant garde de ne pas en répandre sur le pvc ou les joints d'étanchéité

3/ Nettoyage des parties métalliques :

Utiliser de l'eau additionnée d'un détergent doux, rincer à l'eau claire puis essuyer avec un chiffon doux et non pelucheux.

4/ Nettoyage des garnitures d'étanchéité (joints) :

Ce sont eux qui arrêtent l'air et l'eau, ils doivent être propres et bien en place dans leur rainure. Nettoyez les à l'aide d'une brosse douce ou d'un piceau si besoin.

5/ Nettoyage des entrées d'airs

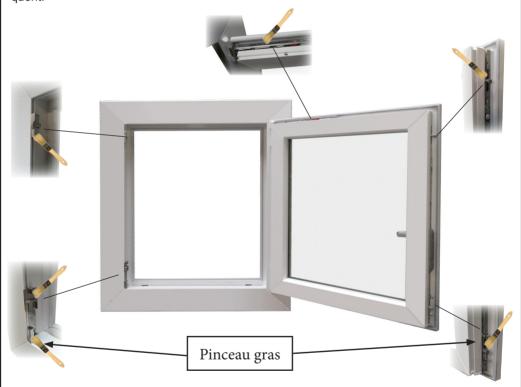
Le nettoyage est à réaliser au moins une fois par an à cause de la poussière qui peut obstruer les grilles.

Le calfeutrement volontaire des grilles est à prohiber car il empêche le renouvellement d'air garant de la salubrité des locaux (odeurs, condensation).

C. Entretien des ferrures et organes de rotation

<u>Graisser ou huiler au moins une fois par an</u> les pièces en friction, les articulations et les points de verrouillage avec une graisse ou une huile exempte d'acide ou de résine.

Dans le cas d'environnement agressif (air salin) l'entretien de ces pièces devra être plus fréquent.



D. Accessoires Tiers

Tringles à rideaux: ne pas visser directement de pitons ou vis dans le PVC, utilisez des taquets auto-adhésifs (disponible en grandes surfaces)



Important:

Vos fenêtres sont équipées de vitrages "haute isolation thermique", ne pas mettre de paroi opaque à moins de 10cm (meuble, store,...) car il y a un risque de casse intempestive par choc thermique. Ce cas est exclu des garanties.